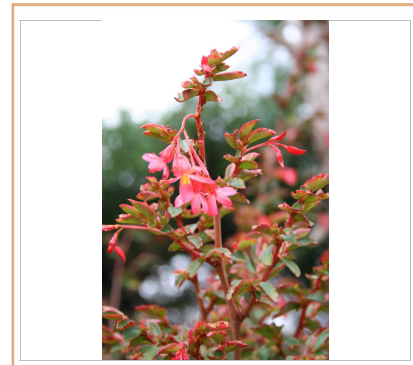
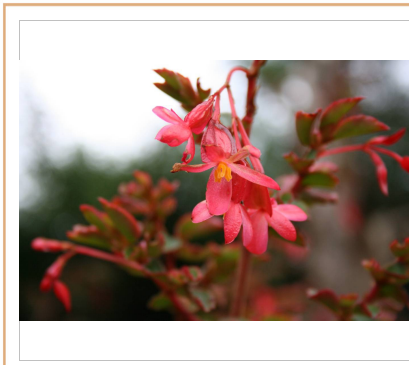


Bégonia fuchsia

Nom scientifique	Begonia foliosa var. miniata
Synonymes	Begonia miniata, Begonia fuchsioides
Famille	Begoniaceae



Photos : ONF & © Roger Lavergne

DESCRIPTION

Allure générale	Plante herbacée buissonnante, glabre, atteignant 1 m de hauteur.
Feuilles	Disposées par 2 (distiques), à limbe asymétrique, réduit de moitié à sa base, arrondi ou cunéiforme, à marges crénelées et ciliées ; stipules ovales et membraneuses.
Fleurs	Cymes de 2-8 fleurs rose pâle ou rouges, longues de 4-7,5 cm, pendantes. Fleurs mâles à 4 tépales ovales, les intérieurs plus petits ; 20-40 étamines. Fleurs femelles à 5 tépales elliptiques ; ovaire à 3 ailes inégales ; styles longs de 2 mm, bifides.
Fruits	Capsules non observées aux Mascareignes.
Graines	-
Caractéristiques	Variété de bégonia arbustif aux tiges grêles et à petites feuilles dentées, aux fleurs rouges ressemblant à celles d'un fuchsia.



ÉCOLOGIE

Mode de reproduction

Se reproduire par voie végétative : bouturage des tiges et des feuilles. Ce bégonia est bisexué et ses fleurs sont unisexuées (monoïques) = fleurs mâles et femelles sur le même pied.

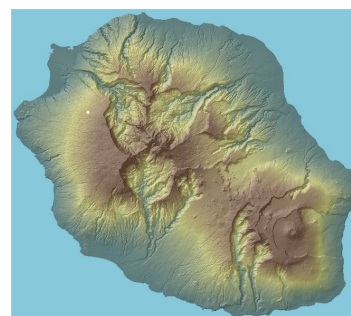
Mode de dissémination

Dispersion de fragments de tiges et de feuilles par les eaux de ruissellement. L'homme est responsable de sa propagation en le cultivant.

Conditions de développement

Préfère les zones bien humides et plus ou moins ombragées (sous-bois, ravines...).

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE



Source : Mascarine Catediana

Aire d'origine Colombie, Vénézuéla et Mexique

ÉTAT D'INVASION À LA RÉUNION

- Réunion** Espèce ornementale cultivée dans les Hauts de l'île, signalée comme naturalisée le long du sentier de la Plaine des Cafres à Grand Bassin et dans le rempart de Grand Bassin. Ce bégonia a également été observé dans un îlet abandonné de la Rivière Langevin, où il formait des massifs denses monospécifiques (C. Lavergne, obs. pers., 2011).
- Monde** Envahissante aux îles Hawai'i (O'ahu et Big Island).

IMPACTS

Naturalisé dans les sous-bois de forêt humide et peut former des massifs denses où aucune autre espèce ne pousse. Il empêche donc la régénération des espèces indigènes là où il est installé.

USAGES



Bégonia cultivé comme plante ornementale dans les Hauts de l'île.

RÉGLEMENTATION / programme de lutte

Cette espèce fait partie des espèces de la liste des plantes exotiques envahissantes à La Réunion, définie par le CBNM.

Ce bégonia a fait l'objet d'un signalement par l'ONF le 24 janvier 2003 ("fiche alerte") dans les Hauts de l'Etang-Salé le long du Chemin Canal. Aucune intervention n'a été réalisée à ce jour.